

PET-RECYCLING SCHWEIZ

RAPPORT DE GESTION 2014



PETRECYCLING.CH

PET-RECYCLING SCHWEIZ A 25 ANS L'HISTOIRE D'UN SUCCÈS

25
ans

- › **LE TAUX DE VALORISATION** national se situe à **83%**
- › Il y a deux fois plus de **POINTS DE COLLECTE DU PET** que de boîtes à lettres en Suisse
- › Chaque année **36 MILLIONS DE LITRES DE PÉTROLE** sont **ÉCONOMISÉS**
- › **98%** des entreprises de la branche des boissons sont **MEMBRES** de PET-Recycling Schweiz
- › **LE PLUS IMPORTANT GROUPE DE FANS FACEBOOK** de toutes les organisations environnementales de Suisse
- › **ÉCONOMIE** annuelle de **124'000 TONNES DE GAZ À EFFET DE SERRE**
- › La Suisse a été **L'UN DES PREMIERS PAYS** au monde à mettre en place un **CYCLE D'UTILISATION FERMÉ** pour les bouteilles

APERÇU DE L'ANNÉE 2014

UN SYSTÈME DE RECYCLAGE DU PET SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE



Robert Bühler, président
de PET-Recycling Schweiz

En 2014, le prix du pétrole, la faiblesse de l'euro et les surcapacités sur le marché international du PET ont mis le système de recyclage du PET sous pression. Cette situation qui persiste est un peu adoucie par le fait que la contribution de recyclage anticipée (CRA) a été modérément augmentée dès 2015 pour les petites bouteilles à boissons en PET dont la collecte est plus onéreuse. Par ailleurs, diverses mesures ont été prises, par ex. pour réduire la part des matières étrangères dans la collecte et limiter ainsi encore les frais. Ceci ne doit cependant pas occulter le fait que la situation reste tendue et que, si elle perdure, d'autres mesures devront être prises.

L'engagement permanent des membres est depuis 25 ans le garant du bon fonctionnement du système de recyclage du PET en Suisse. En plaçant le présent rapport de gestion sous la devise de notre jubilé «l'histoire d'un succès – grâce à vous», cela nous permet de présenter quelques-uns des innombrables perfectionnements, investissements et développements dus à nos membres au cours de l'année 2014.

AUGMENTATION DU TAUX DE VALORISATION DU PET

Le taux de valorisation publié en septembre 2014 par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) est également une histoire à succès. Ce taux a en effet passé de 81 à 83%. Un résultat remarquable qui nous rappelle pourquoi la branche a décidé il y a 25 ans de créer PET-Recycling Schweiz: grâce à la structure associative neutre, les décisions sont prises de manière démocratique et les membres ont pu mettre en place un système de recyclage du PET solidaire avec un système de circuit fermé. C'est ainsi que la population suisse bénéficie du standard écologique le plus élevé possible, dans la mesure où le PET recyclé obtenu lors du recyclage peut à nouveau être utilisé pour fabriquer de nouvelles bouteilles à boissons en PET. Ainsi, on réduit la production de gaz à effet de serre de 124'000 tonnes par année. Dans la plus récente étude de l'OFEV, les spécialistes de la Confédération constatent en effet que les bouteilles à boissons en PET obtiennent, tout bien considéré, le meilleur bilan écologique de tous les emballages recyclables pour boissons.

POUR CONTINUER L'HISTOIRE DU SUCCÈS

Les conditions cadre en évolution permanente n'ont pas empêché le nouveau directeur, Jean-Claude Würmli, et son équipe de garder le regard fixé sur le but à atteindre. En 2014 aussi, ils ont pris les mesures nécessaires pour que la collecte et le recyclage des bouteilles à boissons en PET deviennent encore plus pratiques, encore plus efficaces et encore plus écologiques – par exemple en poursuivant l'optimisation de la logistique ou en continuant à étendre le réseau des exploitants volontaires de points de collecte du PET. Ce sont là des points importants, car sans le réseau des volontaires, nous ne serions jamais capables d'atteindre le taux minimal de valorisation exigé par la loi. Ainsi, le commerce de détail, les embouteilleurs et les producteurs ne subissent pas le joug d'une réglementation étatique, de même que nous tous, les consommateurs, ne sommes pas exposés à un système de consigne aussi lourd qu'onéreux.

Le nouvel exercice va nous apporter d'autres changements. Mais tant que nous nous concentrons sur nos points forts et préservons le concept de solidarité, PET-Recycling Schweiz continuera d'écrire son histoire à succès pendant le prochain quart de siècle. Au nom du Comité, je tiens à remercier tous les membres de leur soutien.

THÈMES TRAITÉS PAR LE COMITÉ DES DÉFIS DIVERS ET VARIÉS

En 2014, le Comité s'est une nouvelle fois penché de manière approfondie sur les défis stratégiques et organisationnels de PET-Recycling Schweiz. Ce faisant, il a développé des stratégies pour les projets suivants et ainsi jeté les bases pour leurs mises en oeuvre:

QUALITÉ

Le Comité a introduit des mesures qui doivent maintenir la qualité de la matière collectée, voire l'améliorer encore à l'avenir. Plus d'informations à ce sujet en page 11.

FINANCEMENT

Les membres de PET-Recycling Schweiz se sont laissés convaincre par les arguments du Comité et ont donné leur aval à une augmentation de la contribution de recyclage anticipée (CRA). Ceci a permis d'assurer le financement futur du système de recyclage du PET. Cette mesure s'est révélée nécessaire dans la mesure où la consommation itinérante a fortement augmenté ces dernières années. Plus d'informations à ce sujet en page 8.

VALORISATION

Le Comité s'est occupé des contrats signés avec les centres de tri et de valorisation et aussi résolu des questions d'implantation et de logistique. L'élément principal de ces négociations a toujours été la sauvegarde du système suisse de recyclage du PET. Plus d'informations à ce sujet en page 10.

POLITIQUE

Les thèmes politiques représentent une partie importante des débats au sein du Comité. En 2014, le Comité s'est ainsi penché sur la révision de la Loi sur la protection de l'environnement (LPE) et la révision totale de l'Ordonnance sur le traitement des déchets (OTD). Plus d'informations à ce sujet en page 13.

DIRECTION

Lors de la passation des pouvoirs de René Herzog à Jean-Claude Würmli, le Comité a mis à disposition son vaste éventail de savoir-faire, accompagnant ainsi le processus de manière optimale.

MUTATIONS

MARC WIDMER NOUVEAU MEMBRE DU COMITÉ

En raison d'un changement de fonction au sein du groupe Danone, Corinna Ortner a démissionné du Comité de PET-Recycling Schweiz. Marc Widmer, d'Evian-Volvic Suisse SA a été proposé pour occuper le siège ainsi libéré. Les membres l'ont élu à main levée à l'unanimité.

RÉÉLECTION D'ERLAND BRÜGGER

Les statuts prévoient que les membres du Comité doivent être proposés pour un nouveau mandat tous les trois ans. En 2014, Erland Brügger (Rivella AG) s'est déclaré prêt à accepter un nouveau mandat au sein du Comité. Il a été réélu à main levée avec une confirmation unanime.



AG 2014 dans la maison de Guilde de la Balance
(Zunftthaus zur Waag) à Zurich

ORGANES ET STRUCTURE DE CONDUITE

MEMBRES

- Adelbodner Mineral- & Heilquellen AG
- ALDI SUISSE Discount- und Detailhandels DDH AG
- Alimentari Rebu SA
- Allegra Passugger Mineralquellen AG
- Alloboissons SA*
- Andros (Suisse) SA
- Beverage Innovations, Inc.
- Biotta AG
- Bischofszell Nahrungsmittel AG
- Brauerei Rosengarten AG
- Bugnet Saprochi SA
- CBS GmbH & Co. KG
- Cereghetti Bibite SA
- Chaillat & Saltz SA Commerce de gros*
- Coca-Cola HBC Schweiz AG (incl. Valsler Mineralquelle)
- Columbus Vertriebs AG
- Coop Genossenschaft (incl. Pearlwater Mineralquellen AG)
- CR TRADE FEUSI + CO
- CRAI Suisse SA
- Dallmayr Automaten-Service (Ticino) SA*
- Denner AG
- Diageo Suisse SA*
- DIECK & Co. Erfrischungsgetränke OHG
- DIWISA Distillerie Willisau SA*
- E.Weber & Cie AG
- Eden Springs (Europe) SA
- Emmi Schweiz AG
- Eurodrink AG
- Evian-Volvic Suisse SA
- Feldschlösschen Getränke AG
- Fresh Drink AG
- Goba AG Mineralquelle und Manufaktur
- Greenland Springwater AG
- Grünenfelder SA
- Holderhof Produkte AG
- Innocent Alps GmbH
- Invefin S.A.*
- La Cucina Tee- und Gewürzhaus GmbH
- La Sete SA
- Lamda s.a.
- Landi Schweiz AG*
- Landtwing Rütter AG
- LATELTIN AG
- Laumann & Co. AG
- Les Grands Chais Suisse SA
- Lidl Schweiz AG
- Lieler Schlossbrunnen
- MAESTRAL AG
- Manor AG*
- Meli Direkt AG
- Migros-Genossenschafts-Bund (incl. Aproz Sources Minérales SA)
- Mineralquelle Bad Knutwil AG
- Mineralquelle Eptingen AG
- Mineralquelle Zurzach AG
- Morga AG
- Mosterei Möhl AG
- Mosterei Theo Wanner*
- Mozaik GmbH
- Müller Handels AG
- Nestlé Waters (Suisse) SA
- Otto's AG
- PepsiCo Beverages Switzerland GmbH
- Pistor AG*
- RAMSEIER Suisse AG
- RAUCH Fruchtsäfte GmbH & Co
- Red Bull (Schweiz) AG
- Rivella AG
- Rossi-Venzi AG
- SA Vini Bée*
- Saftlade Marcel Iten*
- Schlör AG
- SGA Schweizerische Grosshandels-agentur GmbH
- Sicas S.A.
- Siesta Oppi Kanu Shop GmbH
- Soyana Walter Dänzer*
- SPAR Handels AG
- Starbucks Coffee Switzerland AG
- Starrest GmbH
- Succ. di E. Brughera SA
- Swiss Top Services Guzzo*
- Tamaro Drinks SA*
- TEISSEIRE-France SAS
- Theo Rietschi AG*
- Trivarga AG
- TSL-Trading, Service & Launching GmbH
- Unilever Schweiz GmbH
- Valora Schweiz AG*
- Vecom AG
- Volg Konsumwaren AG
- Wander AG
- Wirteverband Basel-Stadt*
- Zamba Fruchtsäfte AG

*déclarant non-membre

COMITÉ

- Bühler Robert, président depuis 2003
- Beneventi Michel, depuis 2009
- Brügger Erland, depuis 2011
- Dähler Engelbert, depuis 2013
- Jenny Remo, depuis 2010
- Länzlinger Urs, depuis 2009
- Schmid Christian, depuis 2010
- Seeger Beat, depuis 1997
- Stalder Thomas, depuis 2012
- Widmer Marc, depuis 2014
- Wiederkehr-Luther Christine, depuis 2006

DIRECTION

Jusqu'au 31 mai 2014:

- Herzog René, directeur
- Würmli Jean-Claude, directeur adjoint
- Weber Stefan, responsable finances et logistique
- Marty Jean-François, responsable Bureau Suisse romande

À partir du 1er juin 2014

- Würmli Jean-Claude, directeur
- Weber Stefan, directeur adjoint, responsable finances et logistique
- Schumacher Lukas, responsable Marketing
- Marty Jean-François, responsable Bureau Suisse romande

COLLABORATEURS

En date du 31 décembre 2014, PET-Recycling Schweiz occupait 17 collaborateurs, dont 14 en Suisse alémanique et 3 en Suisse romande. Par ailleurs, PET-Recycling Schweiz occupe une apprentie de commerce (de 3^e année)

PRESTATION DE COLLECTE VALORISATION SUPÉRIEURE POUR DES VENTES PRATIQUEMENT IDENTIQUES

Les conditions météorologiques extrêmes en 2014 ont entraîné des fluctuations importantes sur le marché des boissons. Au cours du premier semestre, on a enregistré des températures supérieures à la moyenne et les ventes de boissons ont suivi le mouvement: jusqu'en juin, les ventes ont enregistré une progression de 5,6% par rapport à l'exercice précédent. L'été frisquet qui a suivi a fait reculer les ventes. L'automne chaud a cependant réussi à compenser les fluctuations, ce qui a permis à la branche de clore l'exercice sur une croissance minimale de 0,2%.

LA TENDANCE FAVORABLE AUX BOUTEILLES PLUS LÉGÈRES SE MAINTIENT

En chiffres absolus, les membres de PET-Recycling Schweiz (sans les membres Denner AG, Lidl Schweiz, ALDI SUISSE et OTTO'S AG, qui participent au financement du système, mais valorisent leurs bouteilles eux-mêmes) ont vendu environ 1,289 milliard de bouteilles à boissons en PET. Ceci correspond à un poids de 35'429 tonnes, soit à une diminution de 1379 tonnes par rapport à l'exercice précédent. Le fléchissement pondéral est surtout imputable à la tendance favorisant les bouteilles plus légères. Le poids des bouteilles d'un demi-litre les plus légères vendues en Suisse a pu être réduit à moins de 16 grammes.

CROISSANCE PERSISTANTE DU NOMBRE DES POINTS DE COLLECTE DU PET VOLONTAIRES

En 2014, les Suisses ont collecté environ 44'283 tonnes de PET. Le poids des bouteilles collectées a dépassé celui des bouteilles à boissons en PET vendues. Cette différence entre le poids de vente et le poids du PET collecté est due en premier lieu aux matières étrangères et aux liquides résiduels qui ont trouvé un chemin jusque dans la collecte et qui ont donc été pesées en même temps que le PET.

Les quantités ont continué d'enregistrer un déplacement des points de collecte du PET obligatoires vers les points de collecte du PET volontaires. Il y a cinq ans, le commerce accueillait la moitié des bouteilles récoltées. Aujourd'hui, cette proportion n'est plus que de 46%, soit

une nouvelle diminution d'un point par rapport à l'exercice précédent. Les points de collecte du PET volontaires quant à eux ont passé de 40% à 41% au cours de 2014. Les quantités collectées par les embouteilleurs, les importateurs et les dépositaires représentent 13% du total.

PROGRESSION DU TAUX DE VALORISATION INTERNE

La presque totalité des bouteilles à boissons en PET triées terminent leur course dans les entreprises de recyclage suisses. Seules quelques centaines de tonnes ont été recyclées en Italie. Au total, les entreprises de recyclage ont remis en circulation 34'380 tonnes de PET recyclé pur en 2014. Le taux de valorisation interne a donc augmenté de 95% à 97% (sans les entreprises valorisant leur collecte elles-mêmes, soit Denner AG, Lidl Schweiz, ALDI SUISSE et OTTO'S AG). Le taux de valorisation officiel du PET devrait donc également avoir progressé (le chiffre officiel sera publié en été 2015).

UN PEU PLUS DE PET RECYCLÉ POUR LE CIRCUIT DES BOUTEILLES

62% de toutes les bouteilles à boissons en PET recyclées ont pu être transformées en PET recyclé propre aux usages alimentaires et convenant donc à la fabrication de nouvelles bouteilles à boissons en PET (un point de plus qu'au cours de l'exercice précédent). Le solde des bouteilles a été absorbé par des marchés secondaires.

Différents facteurs ont fait qu'en 2014, le PET neuf se vendait à des prix avantageux comme jamais sur les marchés internationaux. L'éco-PET deux fois plus écocompatibilité se révélait incapable de suivre le mouvement, ce qui a conduit de nombreux producteurs à se poser la question s'il fallait renoncer à l'utilisation de l'éco-PET dans la fabrication des bouteilles. Ce choix nuirait cependant à l'ensemble du système de recyclage du PET sur le plan écologique. Et dès lors que les recettes tirées de la vente du PET recyclé viennent à faire défaut, ceci pourrait avoir pour conséquence que ces «pertes» devraient être compensées par des cotisations de membres, par la CRA ou par la réduction du dédommagement de collecte.

VUE D'ENSEMBLE DES TAUX DE VALORISATION NATIONAUX

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Taux de valorisation de toute la Suisse, calculé selon les directives de l'UE ¹	87%	90%	89%	90%	90%	92%	*
Taux de valorisation de toute la Suisse, calculé selon les directives de l'OFEV ²	78%	81%	80%	81%	81%	83%	*
Taux minimum selon l'Ordonnance sur les emballages pour boissons (OEB)	75%	75%	75%	75%	75%	75%	75%

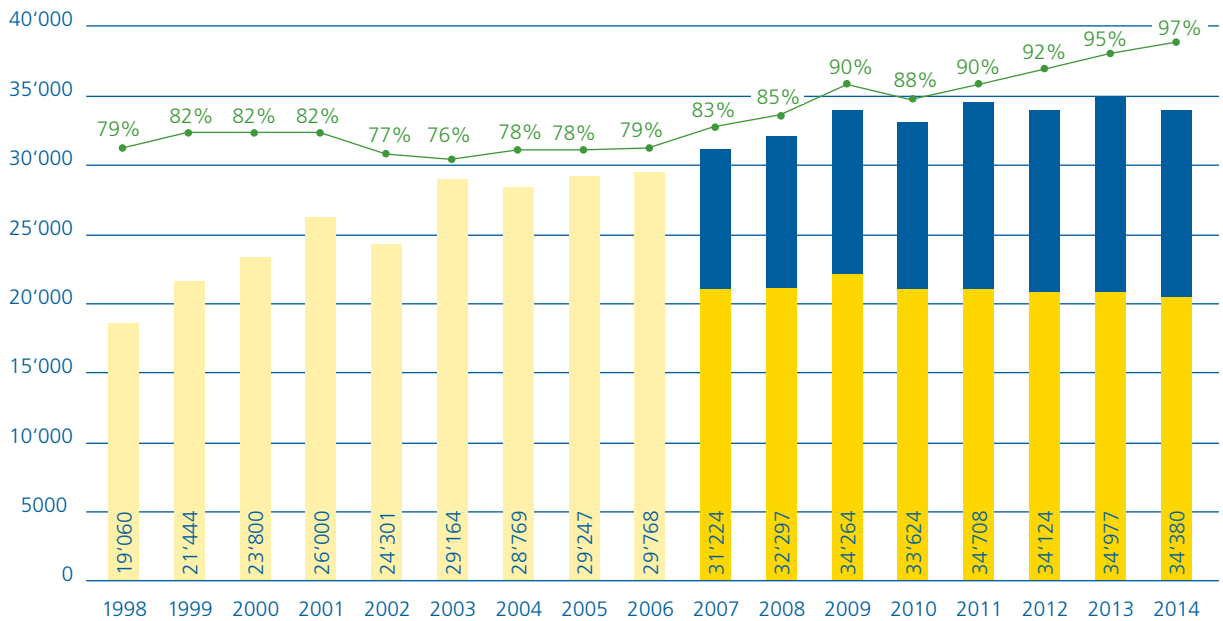
* sera communiqué par l'OFEV en été 2015.

¹ Directive 94/62/EG du Parlement européen et du Conseil ² www.bafu.ch – déchets – statistiques – méthodes de calcul

PET-RECYCLING SCHWEIZ EN 2014

TAUX DE VALORISATION PET-RECYCLING SCHWEIZ (SANS LES ENTREPRISES VALORISANT ELLES-MÊMES¹), 1998 À 2014

Valorisation (en tonnes) Obligatoires Volontaires Taux de valorisation interne (en %)

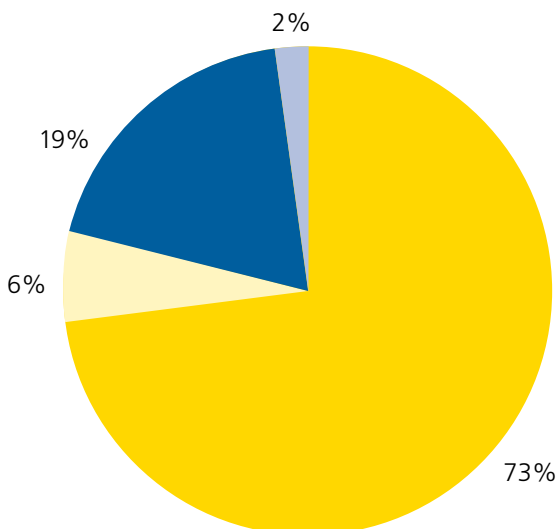


Au total, les membres de PET-Recycling Schweiz ont vendu 35'429 tonnes de PET en 2014. Ce chiffre est de 1379 tonnes inférieur au résultat de l'exercice précédent. L'organisation enregistre avec satisfaction que parallèlement le taux de valorisation interne a progressé de 95 à 97 pour cent.

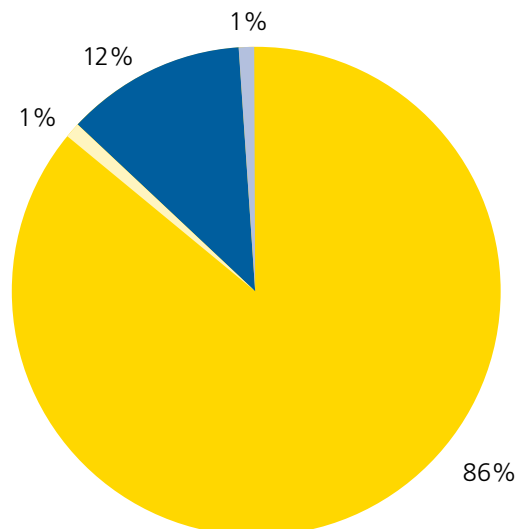
¹ Membres PRS qui s'occupent eux-mêmes de l'élimination de leur propre collecte du PET

NOMBRE DES POINTS DE COLLECTE DU PET

Total des points de collecte du PET 31.12.2014 (effectif 42'334)



Nouveaux points de collecte du PET 2014 (effectif 3651)



Points de collecte du PET volontaires : Lieux de travail / loisirs, Commerce de détail
 Points de collecte du PET obligatoires : Communes, villes, Fabrication, embouteillage, vente

SERVICE PUBLIC

LA CONSOMMATION ITINÉRANTE ENTRAÎNE DES COÛTS SUPPLÉMENTAIRES

Depuis quelque temps déjà, l'augmentation du taux d'occupation de la population, la diminution du temps disponible et la modification du comportement lors de loisirs ont fait fortement augmenter la consommation des boissons en dehors du domicile. C'est la raison pour laquelle PET-Recycling Schweiz continue d'encourager l'ouverture de points de collecte du PET volontaires et incite aussi les points de vente dans le domaine itinérant à respecter leurs devoirs légaux.

L'élimination correcte dans le domaine itinérant ne répond pas seulement à un besoin de la population. Sans ce vaste réseau de points de collecte du PET volontaires déjà en place, il serait impossible d'atteindre, le taux de valorisation actuel de 83%. En fait, le taux de valorisation serait actuellement de 60% au plus.

CRA SUPÉRIEURE POUR LES PETITES BOUTEILLES

Un tel service public indispensable a cependant son coût: dans les points de collecte du PET volontaires, la quantité de bouteilles à boissons en PET ne cesse de croître, tandis qu'elle se réduit dans le commerce de détail. Ceci fait croître les frais, les coûts inhérents au transport et à la logistique étant par nature plus élevés dans le cas des points de collecte du PET volontaires. Afin de couvrir ces coûts, il n'est pas possible de recourir aux recettes des ventes de PET, dès lors que le prix de marché du PET recyclé est toujours très bas. Les membres de PET-Recycling Schweiz se sont donc déclarés d'accord d'augmenter modérément – de 1,8 centime à 2 centimes – la CRA perçue sur les bouteilles d'une contenance maximale de 0,5 litre à partir du 1^{er} janvier 2015.

Coopération couronnée de succès

PET-Recycling Schweiz a décidé de coopérer avec deux des plus importants représentants de la consommation

L'HISTOIRE D'UN SUCCES GRÂCE À VOUS

En réduisant le poids des bouteilles de différents produits, **Coop** a économisé un total de 379 tonnes de matière première en 2014.

L'HISTOIRE D'UN SUCCES GRÂCE À VOUS

En 2014, **Volg Konsumwaren AG** a collecté 20 pour cent de PET de plus que ses propres ventes.

itinérante afin de proposer à la population une élimination encore plus aisée:

- **Collecte séparée dans les gares:** pour développer et mettre en œuvre la collecte séparée, les CFF ont bénéficié du soutien de PET-Recycling Schweiz. En novembre 2014, cinq gares ont été équipées de stations de recyclage dans lesquelles le public peut déposer les bouteilles à boissons en PET, les canettes en aluminium et les papiers en les séparant des autres déchets. Au total, les voyageurs disposent maintenant de 579 de ces stations de recyclage. Les CFF prévoient de collecter bon an mal an environ 500 tonnes de matières valorisables à l'aide du nouveau système et prévoient par ailleurs de doter progressivement d'autres gares de ces stations de recyclage. Les CFF sont très satisfaits de la qualité élevée de la collecte. Grâce à la discipline que s'imposent les voyageurs, 95% des matières valorisables sont correctement éliminées.
- **Campagne commune avec l'exploitante de kiosques à journaux:** au début de l'été 2014, PET-Recycling Schweiz a lancé une campagne commune avec Valora Retail, qui exploite la chaîne de magasins kiosk. La majorité de ces petits magasins a reçu des conteneurs de collecte neufs ainsi que des panneaux d'informations à installer sur place. Par ailleurs, une grande campagne d'affichage a attiré l'attention des clients sur la possibilité bien pratique d'éliminer les emballages pour boissons. Les consommatrices et les consommateurs disposent donc maintenant de quelque 900 possibilités de recyclage supplémentaires pour les boissons consommées hors de chez eux.

SERVICE PUBLIC LE TESSIN AU CENTRE DE L'ATTENTION

«Le Tessinois collecte 25% de bouteilles à boissons en PET en moins que la moyenne suisse.» Cette nouvelle lancée par PET-Recycling Schweiz a suscité un vif intérêt dans le monde des médias suisses. Le communiqué de presse constituait le coup d'envoi d'une campagne de promotion des points de collecte du PET volontaires au Tessin. Le mauvais résultat de collecte enregistré par le Tessin n'est pas dû à la conscience environnementale défaillante des Tessinois, mais bien plus au manque de points de collecte du PET volontaires.

SOCIÉTÉS, ENTREPRISES DE CONSTRUCTION, CHEMINS DE FER DE MONTAGNE TESSINOIS

C'est avec une large information que PET-Recycling Schweiz a attiré l'attention des sociétés tessinoises, des entreprises de construction du canton, des chemins de fer de montagne ainsi que des fans de Facebook tessinois sur la collecte volontaire du PET. L'action a été couronnée de succès. 147 entreprises ont décidé de rallier la cohorte des points de collecte du PET volontaires.

BEAUCOUP DE POINTS DE COLLECTE DU PET DANS LES COMMUNES

Une spécificité tessinoise est constituée par le grand nombre des points de collecte communaux qui recolent les bouteilles à boissons en PET. Ceci est dû aux données topographiques très particulières du canton, avec ses nombreuses localités isolées sans points de vente susceptibles de recevoir les bouteilles en PET vides. Afin d'assurer un soutien optimal aux communes concernées, le canton du Tessin a invité une soixantaine de collaborateurs des départements environnementaux, des bureaux techniques et des centres écologiques à participer à une manifestation d'information à Giubiasco au cours de laquelle PET-Recycling Schweiz a présenté le système de collecte. L'écho déclenché par cette manifestation a été extrêmement positif.



SUCCÈS DANS LES ÉCOLES ET LES CLUBS DE FOOTBALL

La promotion des points de collecte du PET volontaires ne s'est pas limitée au seul canton du Tessin. Avec l'Association suisse de football, PET-Recycling Schweiz a informé les clubs de football sur la collecte volontaire. De plus, tous les clubs inscrits pouvaient gagner un des dix jeux complets de tricots pour la section juniors. Résultat: 178 clubs ont annoncé leur désir de participer à l'action. En ce qui concerne les écoles également invitées à participer au mouvement, 136 se sont inscrites.

L'HISTOIRE D'UN SUCCÈS GRÂCE À VOUS

Goba AG forme ses collaborateurs chaque année sur le recyclage du PET. En 2014, l'entreprise a étendu la gamme des bouteilles à boissons en PET vendues en harasses. La société estime que 95 pour cent des bouteilles à boissons en PET vendues en harasses sont rapportées.

25
ans

CENTRES DE TRI

COUP DE PIOCHE POUR UN JALON IMPORTANT DU RECYCLAGE

De nombreux représentants des médias et du monde politique ont participé en septembre 2014 aux festivités organisées par Müller Recycling AG et PET-Recycling Schweiz à l'occasion du premier coup de pioche pour un des centres de tri les plus modernes d'Europe. Ce centre permettra pour la première fois en Suisse, dès fin mai 2015, de traiter par des procédés mécaniques – en plus des bouteilles à boissons en PET – également les bouteilles en plastique ayant contenu du shampoing, des détergents et des produits de nettoyage.

La construction de ce centre de tri est un bel exemple de solution économique volontaire telle que les milieux politiques souhaitent en voir. Le volume des investissements se monte à 10,5 millions de francs. L'importance de l'engagement économique a été largement souligné par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV): «Le futur centre de tri est exemplaire», a écrit le chef de division Michel Monteil dans sa prise de position. «Il fournit une contribution importante à la fermeture des circuits matériels. Le tri se faisant en Suisse, les transports de déchets à l'étranger peuvent ainsi être évités. Par ailleurs, le recours à des technologies modernes entraîne une progression de la qualité de la matière recyclée et partant une augmentation de la rentabilité du recyclage des matières synthétiques.

SYSTÈMES DE RECYCLAGE ÉCONOMIQUEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT JUDICIEUX

Le principe de rentabilité s'applique à tous les systèmes de recyclage présents et futurs. La collecte doit se limiter aux matières qui peuvent être valorisées sous forme de matière première secondaire faisant l'objet d'une demande élevée. Si les conditions écologiques et

économiques ne sont pas remplies, l'incinération directe avec récupération thermique est en règle générale préférable.

Pour la valorisation des bouteilles en plastique, la branche a maintenant jeté les bases d'un système de recyclage fonctionnant bien. La possibilité d'éliminer séparément des bouteilles en plastique dans un grand nombre de points de vente est en l'occurrence tout aussi importante que la décision de construire une installation de tri de la nouvelle génération à Frauenfeld. Il est indispensable de pouvoir récupérer une matière première secondaire de qualité élevée déclenchant une forte demande. Les bouteilles collectées contiennent une myriade de matières plastiques différentes rendant le traitement des bouteilles impossible dans le même processus de recyclage. En effet: si l'on mélange différents polymères pour obtenir une seule matière, on s'expose à des pertes qualitatives importantes et à l'obtention d'une matière recyclée aux propriétés mécaniques largement inférieures. Le PE par exemple est totalement incompatible avec les plastiques d'emballage tels que le PET, le PS, le PVC, le PC ou le PA et ne tolère que des proportions limitées de PP¹. Seules les installations de tri les plus pointues sont en mesure de séparer ces différentes matières plastiques pour en tirer une matière première secondaire de qualité élevée.

Toute la technique moderne ne doit pas cependant nous faire oublier une chose: même un tel système de tri atteint rapidement ses limites si le consommateur omet d'effectuer le tri préalable à la source.

¹Source: Recycling-Handbuch: Werner Nickel, Strategien – Technologien – Produkte

L'HISTOIRE D'UN SUCCÈS GRÂCE À VOUS

En 2014, **ALDI SUISSE** a effectué les premières ventes des articles promotionnels Coussin Eco et Duvet Eco, dont le rembourrage est fabriqué avec des bouteilles à boissons en PET recyclées.

25 ans

L'HISTOIRE D'UN SUCCÈS GRÂCE À VOUS

En coopération avec PET-Recycling Schweiz, la société **Eurodrink AG** a utilisé un «PET-Crusher» adapté à ses besoins. Résultat: des économies de place et donc de frais.

25 ans

QUALITÉ DE COLLECTE SUCCÈS DES MESURES CONTRE LES MATIÈRES ÉTRANGÈRES

En 2007, la part des matières étrangères trouvées dans la collecte des bouteilles à boissons en PET était encore inférieure à 10%. Au cours de ces dernières années, la proportion de ces matières étrangères, et concomitamment les coûts du tri et de l'élimination, ont fortement augmenté: la «valeur de pointe» a été mesurée vers la fin de 2013 avec une part de substances tierces de 15%. PET-Recycling Schweiz a de ce fait pris un vaste ensemble de mesures en 2014 afin de retrouver au moins le niveau de 2007.

- **MOYENS DE COMMUNICATION À USAGE COMMUNAL:**

toutes les communes qui acceptent les bouteilles à boissons en PET dans leurs déchetteries ont reçu une lettre attirant leur attention sur la problématique des matières tierces. Les communes ainsi informées ont eu l'occasion de commander des affiches d'information et des autocollants gratuits en envoyant une demande à PET-Recycling Schweiz. Quelque 250 communes ont profité de cette offre.

- **VISITES GUIDÉES DU CENTRE DE TRI:**

des collaborateurs de centrales de distribution ont reçu un aperçu complet de la complexité du processus de tri mis en oeuvre dans le centre de tri de Müller Recycling AG. Après leur passage, les visiteurs et les visiteuses comprenaient mieux pourquoi une qualité de collecte élevée peut être à ce point indispensable pour la fermeture du circuit fermé du recyclage.

- **ENTRETIENS DES COLLABORATEURS DU SERVICE EXTÉRIEUR SUR LA QUALITÉ:**

les collaborateurs du service extérieur de PET-Recycling Schweiz ont personnellement attiré l'attention de nombreux exploitants de points de collecte du PET sur la problématique des substances étrangères.

- **ADAPTATIONS TECHNIQUES DANS LES CENTRES DE TRI:**

toutes les installations ont reçu une version mise à jour des systèmes informatiques matériels et logiciels, ce qui a permis de perfectionner encore la qualité du tri. Chez Müller Recycling AG, on a procédé en outre à la séparation active d'une petite fraction de polyéthylène (PE) pur. Müller Recycling disposait ainsi de 650 tonnes de PE qui ont été revendues par la suite pour recyclage.

Visant à contrôler en permanence le succès de ses mesures, PET-Recycling Schweiz a déterminé la part de matières étrangères en procédant à des contrôles par sondage dans divers centres de récolte. Ainsi, PET-Recycling Schweiz a constaté que ses mesures sont couronnées de succès. En janvier 2014, les substances tierces représentaient encore 14,6% pour baisser ensuite progressivement à 11,4% lors de la dernière mesure à fin octobre 2014.

LE PET RECYCLÉ AIDE À FERMER LE CIRCUIT

La proportion élevée des matières étrangères représente un problème non seulement sur le plan financier, mais elle met aussi en danger la fermeture du circuit. Après le tri, le degré de pureté doit être de 99,96% au moins pour du PET destiné au domaine alimentaire.

L'HISTOIRE D'UN SUCCES GRÂCE À VOUS

Fresh Drink AG a réduit le poids de ses bouteilles de 8 pour cent en 2014. Grâce à la formation continue du personnel, la société fait état d'un taux de collecte interne de 100 pour cent.

L'HISTOIRE D'UN SUCCES GRÂCE À VOUS

Grâce à la nouvelle forme développée pour ses bouteilles, **Aproz Sources Minérales SA** a fait l'économie de 10 pour cent de matière première, ce qui correspond à 71 tonnes par année.

ÉTUDE DE L'OFEV COLLECTE SÉPARÉE JUDICIEUSE

En septembre dernier, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a publié une étude sur le bilan écologique. Cette étude confirme que la collecte séparée stricte est la solution écologiquement la plus judicieuse et permet un taux de valorisation élevé dans le cas des emballages pour boissons.

L'étude constate en outre que la valorisation matérielle est nettement plus favorable que si les emballages pour boissons sont jetés et aboutissent à l'usine d'incinération pour une valorisation thermique. Les résultats de l'étude de l'OFEV coïncident avec les résultats d'écobilans déjà effectués à plusieurs reprises à la demande de PET-Recycling Schweiz et qui prouvent que le recyclage du PET permet d'économiser la production annuelle de 124'000 tonnes de gaz à effet de serre.

BOUTEILLES À BOISSONS EN PET RECOMMANDÉES

Pour la première fois, l'OFEV s'est aussi exprimé quant à l'emballage pour boissons qui obtient le meilleur résultat global. L'étude déclare fondamentalement qu'aucune des matières utilisées aujourd'hui ne se solde obligatoirement par un mauvais bilan écologique. Selon l'environnement de mise en oeuvre, une matière est favorisée par rapport aux autres. Il est vrai cependant que la bouteille à boissons en PET obtient globalement les meilleurs résultats. Elle est donc recommandée pour la consommation aussi bien domestique qu'itinérante.

STANDARD DE QUALITÉ ÉCOLOGIQUE POUR LES BOUTEILLES À BOISSONS EN PET

Une des principales raisons des bons résultats obtenus par la bouteille à boissons en PET découle du circuit fermé du PET. 100% de la récolte est destinée à produire du PET recyclé. 38% partent dans le marché secondaire. 62% sont destinés à la production de PET recyclé compatible avec les denrées alimentaires, seul cet éco-PET étant utilisé pour la fabrication de nouvelles bouteilles. Le processus ne s'arrête pas là: ce n'est qu'une fois que cet éco-PET sera effectivement acheté par les producteurs et utilisé pour fabriquer des bouteilles à boissons en PET que le circuit représentant la plus haute forme de standard écologique se fermera. Tel a été trop peu souvent le cas en 2014. La mise en oeuvre de PET neuf a été plus attractive financièrement que celle du PET recyclé suisse en raison de la modicité du prix du pétrole et des importantes capacités excédentaires sur le marché international du PET.

Cette situation est appelée à changer à nouveau en 2015. PET-Recycling Schweiz a adopté différentes mesures afin de clore le circuit, dès lors que la difficile situation commerciale ne doit pas inciter les producteurs à ne plus acheter du PET recyclé. Les membres de PET-Recycling Schweiz se sont d'emblée engagés en faveur du standard écologique le plus élevé.



POLITIQUE

L'ASSOCIATION PRS BIEN ACCEPTÉE PAR BERNE

La révision de la Loi sur la protection de l'environnement (LPE) et la révision totale de l'Ordonnance sur le traitement des déchets (OTD) sont des thèmes de poids nécessitant des tractations parlementaires de longue durée. C'est pourquoi l'année 2014 s'est terminée sans qu'aient été prises des décisions définitives. Le thème de la consigne, dont on était en droit de présumer qu'il ne serait plus d'actualité après toutes ces années, reste hélas toujours présent. Ceci n'empêche pas que nous pouvons tirer un bilan globalement positif. PET-Recycling Schweiz et les recycleurs d'emballages de boissons en général trouvent une oreille attentive dans la Berne fédérale et leurs prestations y sont appréciées. Leur attitude neutre et leur savoir-faire écologique permettent à tout le moins de pratiquer le dialogue dans toutes les directions.

PAS D'EMPÊCHEMENT POUR LES PROFITEURS

La révision de la Loi sur la protection de l'environnement, qui a été libérée de nombreuses scories au cours des derniers mois et qui fait preuve d'un respect plus marqué pour le monde économique, semble maintenant être à même de trouver une majorité. L'objectif de la branche visant à empêcher les profiteurs par la voie légale n'a pas encore déclenché l'écho nécessaire. PET-Recycling Schweiz ne renoncera pas à continuer de mettre ce thème à l'ordre du jour de ses interventions bernoises. Les passagers clandestins représentent un danger pour les systèmes de collecte établis et cherchent à se procurer des avantages commerciaux. Si le Conseil fédéral est conscient du problème, il cherche à le résoudre par voie d'ordonnance,

L'HISTOIRE D'UN SUCCES GRÂCE À VOUS

En 2014, **Coca-Cola HBC Schweiz AG** a réussi à augmenter la proportion de PET recyclé, également dans le cas des grandes bouteilles «contour», de 30 à 50 pour cent et donc à renforcer encore le circuit fermé du PET.

L'HISTOIRE D'UN SUCCES GRÂCE À VOUS

En procédant à différentes analyses qualitatives, en organisant des cours de formation pour le personnel ainsi qu'en répercutant l'information sur les consommateurs aux points de collecte du PET, **Migros** a notablement contribué à l'amélioration de la qualité en 2014.

au pis en exigeant une taxe anticipée de recyclage (TAR) imposée par l'État.

En ce qui concerne la révision de l'OTD, l'audition a eu lieu et il s'agit maintenant d'analyser les prises de position et de retravailler les contenus. Le Conseil fédéral devrait être appelé à trancher vers la fin 2015 et l'entrée en vigueur devrait intervenir le 1^{er} janvier 2016.

LA CONSIGNE N'EST TOUJOURS PAS ÉLIMINÉE

La proposition d'élaborer une loi qui prévoit des amendes nationales pour les auteurs de déchets sauvages (initiative parlementaire Bourgeois) se heurte à un regain de résistance. Du côté de la gauche, on brandit la menace de la possibilité d'introduire une consigne sur les emballages pour boissons si les amendes pour déchets sauvages sont sabordées. Une exigence avancée également par la conseillère nationale Silva Semadeni. Le 12 mars, le Parlement a toutefois rejeté sa motion intitulée «augmenter le taux de recyclage des bouteilles en PET». La motion visait à relever le taux légal de valorisation des emballages pour boissons en PET à 90 pour cent et, si ce taux n'était pas atteint, à introduire une consigne.

IGSU

EN AVANT TOUTE CONTRE LES DÉCHETS SAUVAGES

La Communauté d'intérêts pour un monde propre (IGSU) est devenue le centre de compétences national pour toute question traitant des déchets sauvages. En tant que membre fondateur, PET-Recycling Schweiz défend les mesures efficaces qui sensibilisent la population pour les questions de déchets sauvages. Plus de mille articles se référant au travail de l'IGSU en 2014 ont été publiés l'année dernière.

CLEAN-UP-DAY

Le Clean-Up-Day a mobilisé la population suisse: communes, entreprises, écoles et associations ont lancé plus de 300 activités locales. La décision de célébrer le Clean-Up-Day non seulement le samedi, mais aussi le vendredi, s'est révélée parfaitement pertinente: de nombreuses écoles ont pu être motivées à participer.

EFFORTS DE SENSIBILISATION DES AMBASSADEURS

Les ambassadeurs sont la cheville ouvrière des activités de l'IGSU. Au cours de l'été 2014, environ 80 ambassadeurs se sont rendus dans plus de 40 villes et communes, ce qui leur a permis d'établir un contact personnel avec de nombreux passants au sujet des déchets sauvages. Environ 16'000 heures ont été consacrées aux efforts de sensibilisation en 2014.

CONSULTATIONS DANS LES COMMUNES ET LES ÉCOLES

L'IGSU a donné des conseils sur les déchets sauvages dans plus de 100 communes et écoles. Avec le concours des ambassadeurs, l'IGSU a aussi organisé des actions de récréations et des ateliers.

CAMPAGNES D'AFFICHAGE

Une expérience sur le terrain menée à bien en coopération avec l'EPFZ a démontré que le comportement des passants est modifié de façon positive par la présence d'affiches. Les quelque 12'000 affiches placardées dans toute la Suisse n'ont donc pas manqué de développer leur effet.

ONLINE-LITTERING-TOOLBOX FRÉQUEMMENT UTILISÉE

La boîte à outils en ligne lancée l'année dernière par l'IGSU en coopération avec les cantons et la Confédération est utilisée fréquemment par les villes, les communes et les écoles. Jusqu'ici, quelque 4'000 personnes ont cherché et trouvé conseil sur cette plate-forme consacrée aux déchets sauvages.

L'HISTOIRE D'UN SUCCES GRÂCE À VOUS

Rivella AG a participé au Clean-Up-Day 2014, ce qui lui a donné l'occasion d'inviter les visiteurs du «slowUp Emmental-Oberaargau» à se débarrasser correctement de leurs bouteilles à boissons en PET.

L'HISTOIRE D'UN SUCCES GRÂCE À VOUS

En 2014, **Denner AG** a investi dans deux presses-bouteilleuses à faible consommation d'énergie qui permettent de réduire de 90 % le volume de bouteilles à boissons en PET vides. Ceci a pour effet de réduire le volume à transporter et, partant, le nombre des courses des poids-lourds.

PET-RECYCLING SCHWEIZ A 25 ANS UN GRAND MERCI À TOUS!



Jean-Claude Würmli,
directeur de
PET-Recycling Schweiz

L'année 2015 promet d'être une année particulière. Il y a 25 ans, la branche des boissons créait l'organisation à but non lucratif PET-Recycling Schweiz. Elle se donnait ainsi la possibilité de prendre des mesures indépendantes pour le recyclage des bouteilles à boissons en PET. La décision s'est avérée correcte, car la solution d'économie privée a généré des incitations plus fortes pour la création d'un système de recyclage efficace qu'une réglementation imposée par l'État.

Avec le soutien du commerce, de la population suisse collectant avec assiduité et des exploitants des points de collecte du PET, grâce à l'engagement de nombreux politiques et représentants des autorités et bien entendu grâce à vous, chers membres de PET-Recycling Schweiz, nous avons depuis 25 ans un des systèmes de recyclage du PET les plus efficaces, les plus écologiques et les plus avantageux du monde entier. Nous voulons donc fêter comme il se doit cet important 25^e anniversaire, avec vous et avec tous les autres recycleurs. Nous avons prévu quelques actions spéciales, réparties sur toute l'année, pour remercier les différents groupes cibles. Que vous soyez exploitants de points de collecte du PET, partenaires de transport ou consommateurs et consommatrices, à tous nous vous disons merci.

Un des grands moments de l'année 2015 sera l'ouverture en mai du nouveau centre de tri de Müller Recycling AG à Frauenfeld. Une étape importante pour l'industrie suisse du recyclage.

ABORDER L'ANNÉE DU JUBILÉ AVEC UN ESPRIT NOUVEAU

Un jubilé est une bonne occasion de s'arrêter brièvement pour faire le point sur ce qui a été accompli. C'est ce que nous avons fait, mais nous avons aussi saisi l'occasion de nous séparer de quelques vieilleries et de nous soumettre à une cure de jouvence. A commencer par notre présence sur internet; le site web de PET-Recycling Schweiz se présente maintenant avec quelques scories en moins et de manière plus conviviale que jamais. Vous avez aussi remarqué à la lecture du présent rapport annuel que nous adaptons aussi nos produits imprimés au nouveau stylisme. Considérez que la nouvelle présentation est une promesse que nous vous adressons de continuer à progresser et à nous développer continûment, demain aussi.

L'HISTOIRE D'UN SUCCÈS
GRÂCE À VOUS!



COMPTES ANNUELS 2014

COMMENTAIRE RELATIF AU BILAN AU 31.12.2014

TOTAL DU BILAN

Par rapport à l'exercice précédent, le total du bilan a diminué de 11% environ. Le recul des fonds de 3 millions de francs environ s'explique principalement par la perte enregistrée l'année dernière, par l'augmentation des débiteurs et par la diminution des dettes. En outre, nous avons complètement dissous la provision pour fluctuations des marchés.

FONDS PROPRES

Après la dissolution des provisions, il reste pour l'exercice 2014 une perte d'entreprise de CHF 546'488.74, qui a été reportée sur compte nouveau. Compte tenu du patrimoine associatif existant, la situation au 31 décembre 2014 fait état de fonds propres négatifs de CHF 106'686.37.

COMMENTAIRE RELATIF AU COMPTE DE RÉSULTAT 2014

RECETTES D'EXPLOITATION

Par rapport à l'exercice précédent, les ventes de bouteilles à boissons en PET ont légèrement progressé. Ceci se manifeste aussi au niveau des cotisations des membres. La tendance favorable aux bouteilles à boissons en PET toujours plus légères a cependant fait baisser le poids total des bouteilles vendues de 3,7%.

Les bouteilles toujours plus légères ont aussi laissé des traces au niveau des quantités valorisées (-1,7%). Par ailleurs, la situation commerciale difficile nous a contraints à faire des concessions de prix lors de la vente de bouteilles à boissons en PET de couleur. En revanche, il a été possible de retirer plus d'argent de la vente d'autres matières valorisables collectées avec le PET (avant tout du PE-HD). Les recettes des ventes de PET ont néanmoins reculé d'un demi pour cent environ.

ÉLIMINATION DU PET

D'une part, le léger tassement des quantités de collecte de 0,8% et la proportion moins forte de matières étrangères ont exercé une influence positive sur les coûts d'élimination. D'autre part, le déplacement des quantités (en poids) des points de collecte du PET du commerce de détail – plus favorables sur le plan logistique – vers les points de collecte du PET volontaires plus onéreux ont exercé une poussée des coûts vers le haut. C'est la raison pour laquelle les comptes de 2014 font état de coûts d'élimination pratiquement inchangés d'un an à l'autre.

AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

En raison de la situation financière tendue, PET-Recycling Schweiz a procédé à des économies dans les domaines de l'extension du réseau de points de collecte du PET (contributions d'investissement), du marketing ainsi que du bureau et de l'administration et annulé certains projets afin de maintenir la perte de l'exercice dans des limites acceptables.

Les coûts du personnel ont baissé de 4% environ et reflètent ainsi les mutations.

La divergence en ce qui concerne le du croire résulte de l'évolution des débiteurs. Il n'y a toujours pas de risques de pertes accrues..

RECETTES ET CHARGES EXTRAORDINAIRES

Les recettes et charges extraordinaires comprennent des opérations commerciales hors période tels que les résultats des révisions des membres ainsi que les résultats des activités étrangères à l'exploitation (par exemple la collecte de canettes en aluminium).

Afin de couvrir partiellement la perte de l'exercice, les provisions pour fluctuations des conditions commerciales de CHF 516'234 ont été dissoutes avec effet sur le résultat.



BILAN/COMPTES ANNUELS 2014

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2014

	31.12.2014	31.12.2013
	CHF	CHF
Actif		
Liquidités	8'516'869.12	11'515'474.13
Créances sur livraisons et prestations	5'635'650.77	4'503'837.19
Du croire	-282'641.40	-227'446.55
Autres créances	93'392.60	139'317.05
Délimitations actives	802'876.01	860'625.17
Immobilisations	484'014.55	271'949.50
TOTAL DE L'ACTIF	15'250'161.65	17'063'756.49
Passif		
Fonds étrangers		
Dettes sur livraisons et prestations	3'726'764.96	4'775'947.75
Autre dettes	328'544.55	344'039.10
Délimitations passives	2'514'972.61	2'196'825.37
Provisions	186'565.90	707'141.90
Obligation d'élimination	8'600'000.00	8'600'000.00
Total des fonds étrangers	15'356'848.02	16'623'954.12
Fonds propres		
Patrimoine de l'association		
- Report de l'exercice précédent	439'802.37	1'796'642.73
- Résultat de l'exercice	-546'488.74	-1'356'840.36
Résultat de l'exercice¹	-106'686.37	439'802.37
TOTAL DU PASSIF	15'250'161.65	17'063'756.49

¹En date du 31.12.2014, les comptes annuels font état d'un surendettement. La poursuite des activités de l'association est néanmoins assurée.

COMPTE DE RÉSULTAT 2014

	2014	2013
	CHF	CHF
Produit d'Exploitation		
Cotisations des membres	27'023'573.56	26'915'904.62
Vente du PET	12'481'620.64	12'547'584.27
TOTAL DU PRODUIT D'EXPLOITATION	39'505'194.20	39'463'488.89
Charges d'Exploitation		
Elimination du PET	-33'734'435.30	-33'693'922.50
Contributions d'investissement	-829'436.92	-940'668.34
Personnel	-2'275'494.73	-2'358'746.93
Bureau et administration	-531'822.61	-579'297.40
Information	-2'705'019.11	-2'986'352.42
Location et entretien	-167'900.61	-166'722.61
Amortissement	-152'871.77	-134'442.69
Variation du du croire	-55'194.85	969.53
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	-40'452'175.90	-40'859'183.36
Perte d'Exploitation		
	-946'981.70	-1'395'694.47
Constitution d'une réserve de fluctuation du marché	516'234.00	0.00
Produits financiers	6'935.92	11'284.21
Produits extraordinaires	169'322.95	224'607.08
Charges extraordinaires	-291'999.91	-197'037.18
RESULTAT D'ENTREPRISE	-546'488.74	-1'356'840.36



Ernst & Young SA
Maagplatz 1
Case postale
CH-8010 Zurich

Téléphone +41 58 286 31 11
Téléfax +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
l'association PRS PET-Recycling Schweiz, Zurich

Zurich, le 19 avril 2015

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'association PRS PET-Recycling Schweiz comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité de la direction

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe à la direction. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, la direction est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 69b CC en liaison avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 69b CC en liaison avec l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de la direction.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Autre information

Nous attirons votre attention sur le fait que les comptes annuels de l'association PRS PET-Recycling Schweiz présentent un surendettement comptable.

Ernst & Young SA



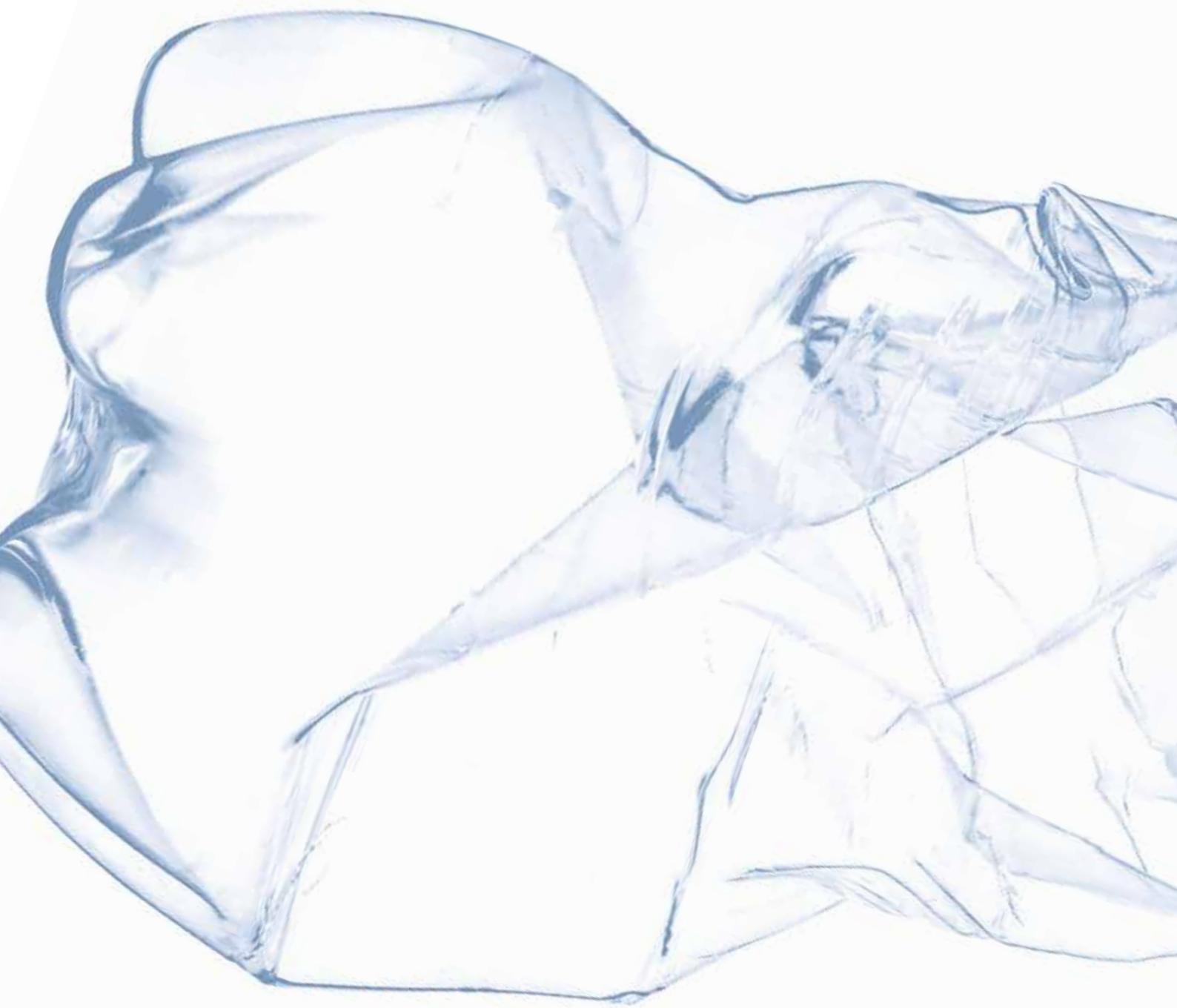
Willy Hofstetter
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Michael Strobl
Expert-réviseur agréé

Annexe

- Comptes annuels (bilan et compte de profits et pertes)



Association PRS, PET-Recycling Schweiz, Agence Suisse romande
ZI En Budron E9, Case postale 402, 1052 Le Mont sur Lausanne
Téléphone 021 653 36 91, E-Mail infowch@prs.ch